



COMITÉ DE PARENTS

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

16 janvier 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue au Complexe administratif de Saint-Félicien, sis au 1322, boulevard du Sacré-Cœur, ce 16^e jour de janvier 2023, à 19 h, et par visioconférence.

Présences :

M ^{mes}	Marie-Pier Gagné Marie-Claude Néron Mireille Tremblay	Notre-Dame Monseigneur Bluteau Cité étudiante et représentante du comité consultatif des services aux EHDA
	Marie-Pier Létourneau Carole Naud Carole Boentges Véronique Lavoie Karine Boivin	Notre-Dame-des-Anges–Saint-Louis-de-Gonzague Hébert Sacré-Coeur–Sainte-Thérèse Notre-Dame-de-Lourdes Substitut – Benoît-Duhamel
MM.	Jimmy Meunier Éric Simard Patrick Guay Olivier Hudon	Jeanne-Mance–Pie XII Polyvalente des Quatre-Vents Carrefour étudiant Substitut – Carrefour étudiant

Visioconférence :

M ^{mes}	Jennifer Boily Audrey-Anne Grenon Véronique Lévesque-Dufour Nathalie Potvin Annie Girard	Bon-Pasteur Benoît-Duhamel Jean XXIII/Saint-Lucien Polyvalente de Normandin Substitut – École secondaire des Grandes-Rivières
------------------	--	---

Absences :

M ^{mes}	Michelle Roy Annie-Pier Fortin Éliane Boivin Paméla Genest Marie-Pier Martel-Langlais Karen Brassard	Maria-Goretti Jolivent–L'Arbrisseau Boisjoli–Des Deux-Lacs Sainte-Lucie De la Rivière La Source–Les Prés Verts
M.	Pascal Paré	Sainte-Marie

Invités :

M ^{mes}	Annie Tremblay	Directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications
	Chantale Simard	Directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires
	Chantale Rivard	Directrice du Service des ressources financières
M.	Patrice Boivin	Directeur général

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h et M. Jimmy Meunier, président, souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la présentation de l'ordre du jour par M. Jimmy Meunier,

il est PROPOSÉ par M. Patrick Guay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ

3. Période de questions accordées au public

Il n'y a rien à signaler.

4. Retour sur la capsule transmise aux parents concernant la pénurie de main-d'œuvre et la réorganisation des services – Invité : M. Patrice Boivin, directeur général

M. Patrice Boivin, directeur général, fait un retour sur la capsule transmise aux parents concernant la pénurie de main-d'œuvre. Il explique le portrait de la situation de la main-d'œuvre incluant les départs à la retraite d'ici 2030. Il mentionne que le personnel non légalement qualifié est très présent. Malgré les mesures qui seront prises pour remédier à la situation, M. Patrice Boivin souhaite que les membres du personnel n'aient pas de répercussions sur leur emploi. Il mentionne que l'organisation scolaire doit être diminuée (ex. : aucun ajout de classes supplémentaires). Il prévoit bonifier les postes de techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et d'éducatrices et d'éducateurs en service de garde afin qu'ils soient plus attrayants. Il mentionne également que le Centre de services scolaire recrute à l'international et que pendant leur séjour en France, il y avait une dizaine de candidats potentiels pour différents corps d'emploi. M. Patrice Boivin informe les membres qu'une formation en enseignement au préscolaire et au primaire sera offerte, en collaboration avec l'UQAC, au Cégep de Saint-Félicien. M^{me} Carole Boentges se dit préoccupée par le retrait de certaines classes de maternelle 4 ans. Elle mentionne que plusieurs enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans ont des difficultés d'apprentissage. Donc, en retirant des classes, ces enfants n'auront plus accès à ces services.

Elle demande si le Centre de services scolaire a pensé à engager du personnel professionnel afin de venir en aide aux équipes-écoles. Elle mentionne que certains professionnels seraient prêts à venir travailler pour le CSSPB. M^{me} Chantale Simard mentionne qu'il y a une mécanique en arrière de tout cela et que les enveloppes pour les enseignants ne peuvent être distribuées pour les professionnels.

M. Éric Simard demande combien de classes de maternelle 4 ans seront maintenues. M^{me} Chantale Simard mentionne qu'il y avait 19 groupes au total, soit 16 groupes de 4 ans et 3 groupes de 4-5 ans. Ils ont gardé une classe par école défavorisée, donc il y aurait une possibilité d'ouverture de 10 classes de maternelle 4 ans.

M^{me} Véronique Lavoie demande si des solutions sont prises pour maintenir le personnel déjà en place. M. Patrice Boivin, directeur général, mentionne qu'en améliorant les conditions de travail du personnel déjà en place comme l'augmentation des heures des TES et des ESG pour du soutien classe, cela permettra de libérer les enseignants qui seront moins surchargés. Il y a également un comité de stratégie de rétention du personnel qui a été mis en place. M. Patrice Boivin mentionne qu'il faut connaître le portrait de la situation avant de prendre des décisions.

5. Suivi en lien avec la demande du comité de parents concernant les dates des assemblées générales annuelles – Invitée : M^{me} Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications

Lors de la dernière rencontre, le comité de parents s'est questionné sur la tenue des rencontres du comité Parent veut savoir...!. M^{me} Annie Tremblay les informe que la personne qui s'occupait de ce comité est absente pour l'instant. Elle mentionne qu'une autre formule sera possiblement étudiée, et ce, suite à la suggestion du président du comité de parents.

Concernant les assemblées générales annuelles, M^{me} Annie Tremblay mentionne que plusieurs écoles se consultent déjà pour choisir les dates, mais qu'il faut considérer qu'il y a plusieurs écoles et que c'est difficile de ne pas chevaucher les dates étant donné que le CSSPB couvre plusieurs secteurs.

6. Consultation sur la modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire – Invitée : M^{me} Annie Tremblay

M^{me} Annie Tremblay mentionne qu'une séquence particulière a été ajoutée pour la maternelle 4 ans concernant l'inscription des élèves.

Selon la décision du CSSPB d'ouvrir des classes de maternelle 4 ans en fonction des ressources disponibles, les critères d'admission sont appliqués selon un ordre précis qui est présenté aux membres par M^{me} Tremblay.

M^{me} Carole Boentges se demande s'il est possible d'ajouter un critère qui tient compte des besoins spécifiques de certains élèves à besoins particuliers. M^{me} Chantale Simard mentionne que de mettre des critères obligerait possiblement à mettre en place un comité d'accès. Il faudrait donc voir quels seraient ces critères. Par exemple, le CSSPB pourrait se réserver le droit d'accepter un élève qui ne répond pas aux critères considérant ses besoins.

M^{me} Marie-Claude Néron mentionne que l'idée de mettre des critères pourrait apporter d'autres problèmes. Le fait d'accepter des enfants à besoins particuliers dans une classe de maternelle 4 ans augmenterait le nombre de TES requis dans celle-ci.

M^{me} Marie-Pier Létourneau mentionne qu'un critère de validation pourrait être fait pour les enfants qui vont déjà en Centre de la petite enfance. M^{me} Annie Tremblay mentionne qu'ils n'ont pas accès à ces informations, que cela doit être fait manuellement.

ATTENDU l'article 193, 6^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU les modifications apportées à la politique;

En conséquence,

CP-1329-01-23 il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte le projet de modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire.

ADOPTÉ

Le point 10 est traité à ce moment de la rencontre.

10. Consultation sur le projet du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2023-2024

M^{me} Chantale Simard fait part aux membres du projet de calendrier scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

M^{me} Véronique Lavoie demande si les journées pédagogiques pourraient être annoncées d'avance, car ne n'est pas toujours évident pour les parents. M^{me} Chantale Simard mentionne que le sujet pourrait être amené pendant un CCG pour sensibiliser les directions d'école à ce propos. M^{me} Véronique Lavoie mentionne qu'elle en a parlé avec sa direction et que celle-ci a répondu que c'était compliqué à gérer. M^{me} Carole Boentges mentionne que c'était un enjeu aussi dans son école dans les dernières années. Par contre, après de longues discussions, elle mentionne que les parents sont maintenant informés à l'avance. Elle encourage les gens à militer dans leur conseil d'établissement afin de faire changer les choses. M^{me} Mireille Tremblay mentionne que sa situation est semblable à celle de M^{me} Carole Boentges. M^{me} Annie Girard mentionne que c'est une bonne idée, mais que l'idée ne devrait pas être une demande, mais une exigence.

ATTENDU l'article 193, 7^e alinéa, de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté sur le calendrier scolaire;

En conséquence,

CP-1330-01-23 il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2023-2024.

ADOPTÉ

7. Consultation sur le projet de Politique encadrant les activités de financement, les dons et les legs – Invitée : M^{me} Chantale Rivard, directrice du Service des ressources financières

M^{me} Annie Tremblay mentionne que qu'un cadre de référence encadrant les activités de financement, les dons et les legs existe depuis longtemps. Ils ont dû apporter des changements en lien avec la pandémie, car cela a eu des impacts sur les campagnes de financement et les agences de voyages.

Puisque le document porte maintenant le terme d'une politique, celui-ci devient public et il sera déposé sur le site Internet du CSSPB.

M^{me} Chantale Rivard explique aux membres l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique et fait un résumé de la Politique.

M^{me} Annie Tremblay mentionne que s'il y a des fonds dans les écoles concernant des campagnes de financement antérieures, l'école ne peut aller en campagne de financement, elle doit dépenser ces fonds.

M. Jimmy Meunier se demande quelle est la solution si une activité a été annoncée, mais que la campagne de financement ne rapporte pas assez. M^{me} Chantale Rivard mentionne qu'il pourrait y avoir deux options. Par exemple, si l'objectif est atteint, ce sera l'option A et s'il ne l'est pas, c'est alors l'option B qui est mise en place.

CP-1331-01-23 Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte le projet de la Politique encadrant les activités de financement, les dons et les legs.

ADOPTÉ

8. Suivi en lien avec les résultats financiers 2021-2022 – Invitée : M^{me} Chantale Rivard

M^{me} Chantale Rivard précise aux membres les résultats du comité de parents pour 2021-2022, soit des dépenses totales de 5 009,39 \$ pour un budget annuel de 8 000 \$, ce qui résulte par un surplus de 2 990,61 \$.

Comme le comité avait déjà accumulé au 30 juin 2021 le montant maximal permis, soit la valeur du budget annuel (8 000 \$), le surplus de 2021-2022 (2 990,61 \$) est versé aux surplus accumulés du centre de services scolaire.

Le comité de parents détient tout de même un budget de fonctionnement de 16 000 \$ pour 2022-2023, soit le budget annuel de 8 000 \$ et le surplus accumulé au 30 juin 2022 au montant de 8 000 \$.

9. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 décembre 2022

CP-1332-01-23 Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 12 décembre 2022 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉ

9.1. Suivi au procès-verbal du 12 décembre 2022

Il n'y a rien à signaler.

9.1.1 Formation de la FCPQ en lien avec le projet éducatif

M. Jimmy Meunier mentionne qu'il se questionne par rapport à l'insertion des parents sur le comité pilote dans les écoles. Le point sera réévalué et reporté à la prochaine rencontre.

9.1.2 Assemblées générales annuelles

M. Jimmy Meunier mentionne que l'assemblée générale annuelle devrait être planifiée à la fin de l'année scolaire et que le comité de parents reparlera de la manière dont les membres pourront en discuter.

10. Consultation sur le projet du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2023-2024

Le point 10 a été traité après le point 6.

11. Adoption des modifications apportées à la régie interne

M. Jimmy Meunier mentionne qu'il y a eu une modification à régie interne en lien avec les postes vacants. Il était inscrit que si un poste devenait vacant, c'était le substitut qui prenait sa place, mais en réalité, le tout doit être voté en conseil d'établissement. Un ajout a également été fait en lien les votes en ligne.

CP-1333-01-23 Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte les modifications apportées à la régie interne.

ADOPTÉ

12. Nomination d'une nouvelle secrétaire pour le comité de parents

CP-1334-01-23 Il est PROPOSÉ par M. Patrick Guay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Nathalie Gagné soit nommée secrétaire du comité de parents.

ADOPTÉ

13. Parole aux comités :**13.1. Déléguées à la FCPQ**

La prochaine rencontre se tiendra le 4 février 2023. Le 18 février 2023 aura lieu une journée de mobilisation qui se nomme « Les parents et leurs défis ».

13.2. Comité consultatif de transport

Il n'y a rien à signaler puisque M^{me} Nathalie Potvin a quitté la rencontre.

13.3. Comité EHDA

La prochaine rencontre aura lieu le 18 janvier 2023.

13.4. Parent veut savoir...!

Il n'y a rien à signaler.

13.5. Comité de coordination des services à la jeunesse (entente MEQ/MSSS)

La prochaine rencontre aura lieu au mois de février 2023.

13.6. Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

La prochaine rencontre se tiendra le 14 février 2023.

13.7. Comité mobilisateur

Il n'y a rien à signaler.

14. Affaires nouvelles :**14.1. Pénurie de la main-d'œuvre**

M^{me} Carole Boentges mentionne qu'il y aurait 13 enseignants qui ne travailleraient pas en ce moment, mais que M. Patrice Boivin, directeur général, mentionne que s'il y avait 2 autobus d'enseignants qui venaient en renfort, ils travailleraient tous. M. Jimmy Meunier mentionne que la question sera posée pendant la rencontre du conseil d'administration afin que des précisions soient apportées.

15. Période de questions accordée aux membres du comité de parents

M. Jimmy mentionne que le point 15 *Période de questions accordée aux membres du comité de parents* n'est pas utile puisque le point 14 *Affaires nouvelles* demeure ouvert pendant la rencontre.

16. Prochaine réunion – 13 février 2023

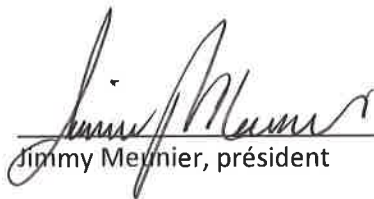
La prochaine rencontre aura lieu le 13 février 2023.

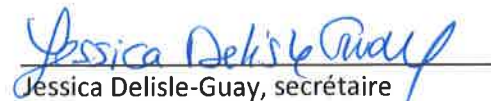
17. Levée de l'assemblée

CP-1335-01-23 Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 27.

ADOPTÉ


Jimmy Meunier, président


Jessica Delisle-Guay, secrétaire